



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes

Le Ministre



Luxembourg, le 26/11/ 2018

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes  
à  
Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe la réponse du Ministre des Affaires étrangères et européennes à la question parlementaire n° 11 posée par l'honorable Député Monsieur Laurent Mosar.

  
Jean Asselborn

**Réponse de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes  
à la question parlementaire n° 11, déposée le 6 novembre 2018,  
par l'Honorable Député Monsieur Laurent Mosar**

**Réponse à la question n° 1**

Le dossier de Madame Asia Bibi remonte à l'année 2010, et a déjà fait l'objet de multiples prises de position des autorités européennes et des Etats membres de l'UE, appelant le Pakistan à assurer à tous ses citoyens le plein respect des droits de l'homme, garantis par les conventions internationales auxquelles le pays est partie, notamment pour ce qui concerne la liberté de religion ou de conviction.

D'après les chiffres disponibles, le Pakistan, majoritairement musulman, compte une population de près de 200 millions d'habitants, et recense près de 4 millions de chrétiens et plus ou moins le même nombre d'hindous, qui forment les deux plus grandes minorités religieuses du pays.

D'importantes populations chrétiennes vivent aujourd'hui dans les villes de Karachi (au sud), de Lahore, de Peshawar et de Faisalabad (dans le nord du pays). De nombreux villages de populations chrétiennes sont également localisés dans la riche province centrale du Pendjab. D'après les observateurs, les musulmans et les chrétiens coexistent généralement assez bien au Pakistan.

Depuis les années 1990, des accusations de blasphème, souvent infondées, ont suscité des mouvements spontanés de violence collective contre les populations chrétiennes. Depuis lors, des dizaines de chrétiens ont été reconnus coupables de « profanation du Coran » ou de « blasphème contre le prophète », mais les experts estiment que la plupart des accusations résultent de disputes personnelles. Bien que la majorité des condamnations à mort aient été prononcées par des juridictions locales, ces peines ont souvent été annulées par des juridictions supérieures, comme dans le cas de Madame Asia Bibi, en raison de l'absence de preuves avérées.

Au cours des dernières années, des groupes islamistes radicaux ont perpétré des attaques contre les minorités religieuses au Pakistan, et notamment contre les chrétiens. Les scènes de violence observées ces dernières semaines à travers le pays, suite à l'acquittement en appel de Madame Asia Bibi par la Cour suprême du Pakistan, suscitent évidemment l'inquiétude. L'intolérance religieuse, et l'instrumentalisation de certains faits divers par les mouvements extrémistes, semblent s'intensifier.

## Réponse à la question n° 2

Lors du Conseil des Affaires étrangères de l'UE qui vient de se tenir à Bruxelles, le 19 novembre 2018, les ministres ont adopté des conclusions à l'égard du Pakistan.

Au paragraphe 3 de ces conclusions, le Conseil rappelle que : « La promotion et la protection des droits de l'homme et de l'Etat de droit sont des éléments essentiels de l'engagement de l'UE avec le Pakistan » et « demande instamment au Pakistan de respecter ses engagements internationaux et de ne ménager aucun effort à cet égard ». L'UE attire « particulièrement l'attention sur la liberté de religion ou de conviction, les violations de la loi sur le blasphème, la liberté d'expression et des médias, le rétrécissement de l'espace réservé à la société civile, les droits des personnes appartenant à des minorités, et la pleine jouissance par les femmes et les enfants de leurs droits ».

De manière générale, la liberté de religion ou de conviction font partie intégrante du dialogue établi entre l'UE et le Pakistan. L'UE et ses Etats membres maintiennent leur engagement de principe en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme avec le nouveau gouvernement du Pakistan, issu des élections du 25 juillet 2018, et en particulier avec le nouveau ministre pakistanais pour les droits de l'homme. Dans ce contexte, une attention particulière est portée à la protection des libertés fondamentales, y compris les droits des minorités religieuses, afin que celles-ci demeurent une priorité au sein du Plan d'action national pour les droits de l'homme du Pakistan.

La récente réunion de la Commission mixte UE-Pakistan et de son sous-groupe sur la démocratie, la gouvernance et les droits de l'homme, qui vient de se tenir le 16 novembre 2018 à Islamabad, fut l'occasion de soulever ces sujets avec les autorités du Pakistan.

L'UE et ses Etats membres participent également activement aux travaux dans les enceintes multilatérales, comme le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, où le sujet de la liberté de religion ou de conviction est discuté de manière régulière.

Ainsi, lors de la dernière session du Conseil des droits de l'homme, qui s'est tenue en septembre 2018 à Genève, dans leur déclaration au titre du point 4, à laquelle le Luxembourg s'est associé, l'UE et ses Etats membres n'ont pas manqué d'attirer l'attention du Pakistan sur le recours excessif à la loi sur le blasphème.

Les deux récentes visites au Pakistan de Monsieur Ján Figel, l'Envoyé spécial pour la liberté de religion ou de conviction de la Commission européenne, avaient pour objectif de renforcer les mesures de confiance, ainsi que de contribuer aux discussions avec des interlocuteurs pakistanais sur ce sujet sensible.



De son côté, M. Antonio Tajani, le Président du Parlement européen, vient d'inviter Madame Asia Bibi et sa famille au Parlement européen.

L'UE et ses Etats membres n'ont cessé de plaider avec force en faveur de la libération de Madame Asia Bibi et de sa famille, et ce par tous les canaux disponibles. La décision de la Cour suprême du Pakistan fut suivie avec toute l'attention requise.

### **Réponse à la question n° 3**

Dans le cadre de mes contacts bilatéraux, et notamment avec mon nouvel homologue pakistanais, la situation des minorités religieuses au Pakistan, ainsi que les suites de l'affaire Asia Bibi, seront bien évidemment soulevées.